

Droit des baux civils et de la copropriété des immeubles bâtis

Vendredi 28 octobre 2016 de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30

Amphithéâtre DECOTTIGNIES

27 rue Marcoz, 73000 CHAMBERY

Formation animée par Monsieur Christophe QUEZEL-AMBRUNAZ (christophe.quezel-ambrunaz@univ-smb.fr), Maître de Conférences à l'Université Savoie Mont Blanc et par Monsieur Johann LE BOURG (johann.le-bourg@univ-smb.fr), Maître de Conférences à l'Université Savoie Mont Blanc

Les participants sont invités à contacter par courriel les formateurs le plus tôt possible pour soumettre tout point particulier qu'ils souhaiteraient voir abordé pendant la formation.

Matinée : Droit des baux civils

- Actualités des baux civils
 - Bail en général
 - Obligations des parties
 - Responsabilité des parties
 - Sous-location
 - Résiliation du bail
 - Baux spéciaux
 - Bail réel immobilier
 - Baux ruraux
 - Bail d'habitation

Après-midi : Droit de la copropriété

- Actualité jurisprudentielle
 - Assemblées générales
 - Répartition des charges
 - Travaux
- Loi ALUR
- La responsabilité du syndicat de copropriétaires, la responsabilité des copropriétaires